



Les lignes régionales ont changé de numéro le 4 septembre 2023 !

Consultez le tableau de correspondance
sur transports.nouvelle-aquitaine.fr



Le guide de poche
« *Se déplacer en CAR* » :
*pour tout savoir sur le réseau
de cars régionaux (plan, tarifs,
points de vente, infos pratiques)*



Pour demander l'arrêt du car,
merci de bien vouloir faire **signe au conducteur**.



Faire l'appoint (billet de 20€ maximum autorisé)
pour l'achat du ticket à bord du car.
CB sans contact acceptée pour le titre unitaire (5 tickets maximum).



À chaque montée à bord du car, même en correspondance,
pensez à **valider votre titre**.



Seuls les animaux de petite taille transportés dans un panier ou sac
et les **chiens-guides** tenus en laisse sont tolérés.



Vous êtes tenus
d'attacher votre ceinture dans les autocars.

OÙ SE RENSEIGNER ?

sur transports.nouvelle-aquitaine.fr
en appelant le **0970 870 870** (du lundi au samedi de 8h à 19h)

SAINT-SEVER
↓
DAX



Toutes les infos sur ma ligne

AU 10/12/2023

RRTL/TRANS-LANDES, impression : Sud-Ouest Services

Gérez vos déplacements avec

MÓDALIS

Toute l'information sur
transports.nouvelle-aquitaine.fr



SAINT-SEVER ◀ ▶ DAX**À PARTIR DU 10 DÉCEMBRE 2023**

JOURS DE FONCTIONNEMENT (SAUF JOURS FÉRIÉS)	DU LUNDI AU VENDREDI			
SAINT-SEVER Place de la République	6:35	-	-	-
MONTAUT Route de la Chalosse	6:42	-	-	-
MUGRON Gare	6:55	-	13:15 ⁽¹⁾	-
MONTFORT Place du Foirail	7:05	8:20	13:25	17:30
HINX Espace Culturel	7:15	8:30	13:35	17:40
DAX Place Saint-Pierre	7:30	8:45	13:50	17:55
DAX Gare Routière	7:40	8:55	13:55	18:00
DAX Gare Routière	7:45	12:30	16:55	18:15
DAX Place Saint-Pierre	7:50	12:35	17:00	18:20
HINX Espace Culturel	8:05	12:50	17:15	18:35
MONTFORT Place du Foirail	8:15	13:00	17:25	18:45
MUGRON Gare	-	13:10 ⁽¹⁾	-	18:55
MONTAUT Route de la Chalosse	-	-	-	19:05
SAINT-SEVER Place de la République	-	-	-	19:15

⁽¹⁾ Correspondance avec la ligne 453 en direction et en provenance de Mont de Marsan
Horaires donnés à titre indicatif, sous réserve des conditions de circulation.

♿ Car accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR), dans la limite d'un fauteuil roulant par véhicule.